

RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR « CHERCHEUR »

Fin de contrat de travail à durée déterminée/Pôle Emploi

Tous les documents en langue étrangère doivent être traduits en français
par un traducteur assermenté auprès de la Cour d'Appel

Cette demande concerne uniquement les chercheurs détenteurs d'un contrat de travail et d'un titre de séjour mention « scientifique ».

*Dépôt à effectuer **APRÈS** l'expiration du titre de séjour seulement (fin du contrat et obtention du certificat de travail)*

- Dernier titre de séjour OU visa long séjour + vignette OFII OU confirmation de validation du visa long séjour valant titre de séjour** (pour le premier renouvellement)
- Passeport en cours de validité** (pages : identité, validité, VISA, tampons d'entrée en France)
- E-photo** aux normes réglementaires (de face, bouche fermée, expression neutre, tête nue, visage et cou dégagés, fond clair et uni)

Justificatif de domicile non manuscrit daté de moins de six mois :

- Assurance habitation ou Taxe d'habitation ou avis d'imposition ; ou Facture EDF/GDF ; ou Attestation de résidence CROUS ; ou Quittance de loyer (Agence uniquement) ; ou Contrat de bail (Agence uniquement)
- Si hébergement chez un tiers :
 - Attestation d'hébergement datée et signée de l'hébergeant (modèle disponible en ligne)
 - Justificatif de domicile (pas de résidence universitaire) non manuscrit et daté de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
 - Carte d'identité ou passeport français de l'hébergeant ; ou carte de séjour avec adresse identique au justificatif fourni
- Si hébergement à l'hôtel :
 - Attestation de l'hôtelier
 - Facture du dernier mois

- Copie de la dernière convention d'accueil**
 - Copie du dernier contrat de travail (correspondant à la convention d'accueil)
 - Certificat de travail et Attestation de l'employeur destinée au Pôle Emploi
- Une « Attestation de prolongation d'instructions » sera remise après dépôt de la demande de renouvellement en ligne.**

→ À fournir en complément du dossier, après le rendez-vous Pôle Emploi :

- Attestation d'ouverture de droits Pôle Emploi (A.R.E)